



**IMPORTANT
RETOUR POUR
LE LUNDI 29 MAI 2017
DE LAI DE RIGUEUR**

Chers Parents,

Afin de préparer la rentrée 2017-2018 dans de bonnes conditions, nous vous demandons de bien vouloir remplir le dossier de renseignements ci-joint ainsi qu'une fiche sanitaire par enfant si vous souhaitez qu'il participe aux TAP, à l'accueil de loisirs et/ou au périscolaire.

Dans le dossier d'inscription vous trouverez :

- Un dossier d'inscription,
- Une fiche sanitaire à compléter,
- Les règlements intérieurs et le fonctionnement 2017-2018,
- Les tarifs 2017-2018 (Restauration, ALSH et Périscolaire) .

Les activités TAP* sont gratuites et seront proposées le lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00. Le Vendredi sera comptabilisé comme un accueil périscolaire et donc facturé.

Pour des raisons administratives et de sécurités, les enfants non-inscrits ne seront pas acceptés dans les différents accueils.

Vous avez jusqu'au 29 mai 2017 pour rapporter les différents dossiers et éléments demandés au centre de Loisirs ou aux animateurs des différents accueils périscolaires.

* Les activités TAP seront proposées aux enfants par thématique. Elles vous seront transmises à la rentrée et par période de Vacances à Vacances.

Les groupes seront déterminés et proposés en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Si la demande est trop importante, des temps récréatifs organisés leur seront proposés.

Un roulement sera alors mis en place afin que tous les enfants puissent profiter des TAP.

Merci de votre compréhension.

La Direction.

NB : Tout dossier non retourné et incomplet à la date prévue le 29 mai 2017 ne sera pas pris en compte.



Inscription pour les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)
DU 04/09/2017 AU 30/06/2018

Je soussigné(e) Mme, Mr souhaite(nt) inscrire mon enfant aux temps d'activités périscolaires (T.A.P) de 16h00 à 17h00.

Nom de l'enfant
Prénom :

Classe Nom de l'enseignant :
.....

J'inscris mon enfant **aux T.A.P (*)** :

ECOLE

Lundi Mardi
Jeudi

Je soussigné(e) Mme, Mr ne souhaite(nt) pas inscrire mon enfant aux temps d'activités périscolaires (T.A.P) de 16h00 à 17h00.

Fait à le

Signature :

(*) Nous vous rappelons que par souci d'organisation et afin que l'activité proposée soit profitable à l'enfant, il est nécessaire qu'il soit présent à toutes les séances de la période choisie.

NB : Tout dossier non retourné et incomplet à la date prévue le 29 mai 2017 ne sera pas pris en compte.